

Comment parler de nos produits en temps de crise du Corona

Ce que nous partageons dans ce document est applicable à tout moment, mais compte-tenu de la situation actuelle, nous souhaiterions vous demander – s'il en est besoin – de veiller à ce que tout le monde fournisse des informations correctes sur les effets de nos produits et ne fasse pas d'allégations (médicales) non autorisées.

Les instances officielles du Benelux comme De Nederlandse Voedsel en Warenautoriteit (NVWA) aux Pays-Bas, ou le service public fédéral (santé publique, sécurité de la chaîne alimentaire et environnement) en Belgique, nous alertent sur le danger des annonces de vendeurs de compléments alimentaires qui suggèrent que leurs produits aident à combattre le Coronavirus (COVID-19). Le NVWA appelle ainsi les consommateurs à leur signaler ce type de réclames illicites. Les distributeurs qui ne respectent pas les règles risquent en effet de fortes amendes. Nous souhaitons absolument vous préserver de ces risques. C'est pourquoi, nous aimerions vous rappeler ce que vous avez le droit de dire et de ne pas dire sur nos produits.

Ce que cela signifie pour nous ?

Le siège social tout comme les FBO sont tenus à :

1. Ne pas établir de liens entre le Coronavirus (COVID-19) et l'action de nos produits. *Exemple :*

Le produit XY combat le Coronavirus

2. Ne pas établir de liens entre nos produits, un système immunitaire renforcé et le Coronavirus.

Exemple : 'Le produit XY aide à renforcer votre système immunitaire ce qui est très important en ces temps (d'exposition au virus)'

3. Ne pas utiliser une source tierce. *Exemple : 'Le produit XY aide à renforcer le système immunitaire. Dans un article récent de... l'importance d'un système immunitaire résistant a été soulignée en cette période de Corona.'*

Nos possibilités

Citer l'effet d'un ingrédient ou produit sans le lier à la situation actuelle.

A: Nutriment + B: effet sur la santé approuvé par l'Europe = allégation autorisée

Dans la pièce-jointe vous trouverez un aperçu des différents ingrédients et allégations autorisées les concernant.

Exemples :

- *'La vitamine C soutient un système immunitaire sain. Le produit XY est riche en vitamine C.'*
 - *'Avoir un système immunitaire résistant vous semble important ? Le produit XY est riche en vitamine C. La vitamine C soutient un système immunitaire en bonne santé.'*
 - *L'aloë vera favorise les défenses naturelles**
 - *Concernant l'aloë vera, il est possible depuis peu – sous des conditions strictes – de revendiquer un effet sur les défenses naturelles. Cependant, il doit être indiqué clairement que cette mention est en attente d'un agrément européen. Vous trouverez plus d'informations sur cette allégation et la façon de l'utiliser dans la pièce-jointe. Exemple : L'aloë vera favorise les défenses naturelles**
- (*allégation de santé en attente d'un agrément européen)

Nous avons des produits fantastiques et nous souhaitons que tout le monde puisse les découvrir. Prenez bien conscience que vos propos et communications peuvent avoir un impact sur les revenus de tous les FBO du Benelux. En respectant les règles exposées ci-dessus, nous développerons notre activité de manière durable et intègre.

Bonne chance et restez en bonne santé !

Michiel Verkerk

Compliance



Do's & Don't's

Gel d'aloë vera, vitamine C et effets sur la santé



2020 : Do's & dont's sur le gel d'aloë vera, la vitamine C et les effets sur la santé

Les textes publicitaires que vous rédigez vous-même doivent toujours être soumis au siège social pour contrôle. Vous avez des questions ou remarques ? Vous cherchez des conseils ? N'hésitez pas à contacter notre service Compliance par e-mail à compliance@foreverliving.nl

Nouveau :

Concernant l'aloë vera, il est possible depuis peu – sous des conditions strictes – de revendiquer un effet sur les défenses naturelles. Cependant, il doit être indiqué clairement que cette allégation est en attente d'un agrément européen. Nous le faisons ainsi :

La formule de Forever (A+B):

Utilisez le texte suivant :

(A) L'aloë vera favorise les défenses naturelles*

Ensuite, vous devez toujours utiliser la dite explication dans les termes exacts suivants.

(B) *allégation de santé en attente d'un agrément européen

(A) + (B) = texte autorisé.

Exemple :

L'aloë vera favorise les défenses naturelles*

*Allégation de santé en attente d'un agrément européen

Que pouvez-vous dire au sujet de cette explication ?

'En attente d'un agrément européen' signifie qu'un ou plusieurs rapports techniques (contenant des résultats de recherche venant soutenir l'allégation) ont été soumis à l'EFSA, mais que l'EFSA, et à sa suite, la Commission Européenne n'ont pas encore pris de décision définitive sur l'approbation officielle de l'allégation. Les demandes d'agrément ne sont traitées que si des preuves scientifiques ont été apportées. La décision revient à l'EFSA de déterminer si les recherches scientifiques sont suffisantes pour approuver officiellement l'allégation ou si des études complémentaires éventuelles sont nécessaires. L'EFSA rend ensuite un avis à la Commission Européenne qui doit ratifier l'acceptation (ou le rejet) de l'allégation pour l'ensemble de l'UE. Pendant le temps écoulé entre la demande d'agrément de l'allégation et la décision définitive, l'allégation a un statut 'on hold' ou 'mis en attente'. En attendant, ces allégations 'on hold' peuvent être utilisées dans les communications à condition d'y ajouter l'avertissement 'allégation de santé en attente d'un agrément européen'.

Comment cela fonctionne dans un texte écrit ?

Utilisez toujours l'allégation dans les termes exacts : L'aloë vera favorise les défenses naturelles*
Renvoyez ensuite à l'aide d'un * à l'explication : allégation de santé en attente d'un agrément européen

Placez l'explication (dans les termes exacts) sous le texte. Pas besoin d'utiliser une police de caractère plus grande mais n'utilisez pas non plus des lettres trop petites et illisibles.

L'aloë vera favorise les défenses naturelles (allégation de santé en attente d'un agrément européen) est également autorisé.*

Comment cela fonctionne sur les réseaux sociaux ?

Vous pouvez placer le texte dans l'image avec un * et ajouter l'explication dans la description de l'image. Exemple :



Comment cela fonctionne dans un entretien personnel ?

Dans un entretien personnel, vous pouvez expliquer les choses ainsi :

Sur la base d'une ou plusieurs recherches, une demande d'agrément concernant cette allégation de santé a été soumise à l'EFSA (European Food Safety Authority). En attendant le jugement définitif de l'EFSA (et la ratification officielle de la Commission Européenne), nous pouvons faire cette allégation de santé tant que nous indiquons qu'elle est 'en attente d'un agrément européen'.

En résumé :

C'est magnifique que nous puissions partager ce genre d'informations, mais il est interdit d'établir un lien entre le système immunitaire et le fait d'empêcher, aider, atténuer ou de guérir une contamination au Coronavirus (COVID-19).

Allégations de santé autorisées sur la vitamine C (donc utilisables sans avertissement)

- Contribue au fonctionnement normal du système immunitaire
- A un effet positif sur le système immunitaire
- Aide au fonctionnement du système immunitaire
- Aide le système immunitaire (naturel) des cellules du corps
- Aide le système immunitaire
- Soutient les défenses naturelles du corps
- Soutient le système immunitaire
- Participe au fonctionnement normal du système immunitaire
- Participe à une bonne résistance physique

Allégations de santé autorisées :

- N'hésitez pas à utiliser les descriptions des produits se trouvant dans la brochure des produits Forever (Benelux)
- N'hésitez pas à utiliser les descriptions des produits telles que formulées sur www.foreverliving.com (Boutique en ligne du Benelux)

Les allégations sur la vitamine C sont valables pour les produits suivants :

- Forever Aloe Vera Gel
- Forever Aloë Peaches
- Forever Aloe Berry Nectar
- Forever Aloë Pomesteen Power
- Forever Freedom
- Forever ImmuBlend
- Forever Absorbent C
- Forever Supergreens
- Forever Daily
- Forever Kids

Liens intéressants :

Compliance Gids (FR) :

https://view.publitas.com/forever_living_products_benelux/10045-creer-une-entreprise-ethique-guide-de-conformite/page/1

Compliance Gids (NL) :

https://view.publitas.com/forever_living_products_benelux/10044_verantwoord_bouwen_aan_je_business_compliance_gids/page/1

KOAG KAG (NL) :

<https://www.koagkag.nl/gedragcodes-en-andere-basisdocumenten/claimsdatabase>

Health Belgium (NL) :

<https://www.health.belgium.be/nl/voeding/informatie-voor-de-consumenten/beweringen-en-reclame/toegelaten-beweringen>

Health Belgium (FR):

<https://www.health.belgium.be/fr/alimentation/informations-aux-consommateurs/allegations-et-publicite/allegations-autorisees>

Health Luxembourg (FR) :

<https://sante.public.lu/fr/>